Compte-rendu du Conseil de Direction
Du jeudi 6 mars 2025

Étaient présents :

- Mr Benoît JOURNÉ (directeur)
- Mme Camille SAMSON (secrétaire générale)
- M. Amaury GRIMAND (Représentant du département Management)
- M. Frédéric LUSSORI (invité permanent, Conseil de pôle)
- M. Olivier DARNE (Chef du département Banque Finance Économie)
- M. Nicolas PISTOLESI (Chef du département Licence)
- Mme Florence JACOB (Cheffe du département Management)
- Mme Céline BROCHU (Représentante BIATSS

Excusés :

- Mme Corinne BAGOULLA (invité permanent, Conseil de pôle)
- M. Zakaria MOUSSA (invité permanent, Conseil de pôle)
- M. Nicolas RAUTUREAU (Représentant du département Banque Finance Économie)
- M. Clément CARIOU (Représentant du département Licence)
- M. Raphaël SUIRE (Président du Conseil Scientifique)

****

M. Benoît JOURNÉ déclare la séance ouverte à 14h00 et présente l'ordre du jour :

Point 1 : Approbation du compte-rendu du Conseil de Direction du 5 décembre (vote) ;
Point 2 : Comptes de résultat 2024
Point 3 : Validation des heures référentiels (vote)
Point 4 : Tarifs (vote)
Point 5 : Subvention coup de pouce - Learning Expedition 2025 – MIND (vote)
Point 6 : Maquettes et formations (vote)
Point 7 : Calendrier 2025/2026 (vote)
Point 8 : Eméritat M. HELLIER (vote)
Point 9 : Questions diverses

Conseil de Direction de l'IAE Nantes – Économie & Management
Séance du jeudi 6 mars 2025

Point 1 : Approbation du compte-rendu du Conseil de Direction du 05/12/2024

Le compte-rendu du Conseil de Direction du 5 décembre a été mis en ligne sur Prodoc. Il est reporté au prochain Conseil de Direction pour approbation.

Point 2 : Compte de résultat 2024

Le service financier de proximité (SFP) est actuellement débordé, et le compte de résultat n'est pas encore disponible. Ce point est donc reporté au prochain Conseil de Direction.

Camille Samson : Pour information, le module SIFAC+ est désormais ouvert sans restriction, et l'agence comptable est en train de rattraper le retard accumulé. Cependant, Notilus reste toujours inactif.

Céline Brochu : Plusieurs factures ont été rejetées en raison de la fermeture du système, elles seront donc représentées en 2025. Cela pourrait entraîner des dépenses qui n'avaient pas été initialement prévues dans le prévisionnel.

Point 3 : Validation des heures du référentiel

Benoît présente une nouvelle grille des heures référentiel. Ces heures rémunèrent les prises de responsabilités.

Il précise que lors de la réunion des directeurs des composantes, il a été indiqué que les suivis des alternants sont intégrés dans le volume des heures référentiel et ne doivent donc pas figurer sur les maquettes. De plus, il a été souligné que la moitié des composantes n'ont pas respecté cette règle. En d'autres termes, lors du calcul du service, les heures consacrées par les encadrants ne doivent pas être considérées comme des heures de cours.

Concernant la répartition des heures référentiel entre les Diplômes Universitaires (DU) et Certificats Universitaires (CU), cela génère une certaine complexité, avec des fourchettes horaires entre 12 et 18 heures. Il est donc nécessaire de réécrire et de clarifier ces éléments.

Les changements apportés sont les suivants :

- Deux directeurs adjoints pour 64 heures chacun l'année passée.
- Les co-directeurs ont été remplacés par des chargés de mission, avec 18 heures par mois.
- La ligne CMIFA a été supprimé (12 heures), désormais remplacé au titre des chargés de mission international (18 heures).

En termes de dotation, l'État a alloué un budget de 20 000 €, mais avec l'ancien système, la consommation était de 65 000 €. Avec le nouveau référentiel, nous restons au même niveau que l'année précédente, ce qui garantit des coûts constants.

L'intérêt que Benoît voyait à ce que l'équipe dispose de trois directeurs adjoints était d'assurer la continuité du service en cas d'absence de l'un d'entre eux. Il va instruire le dossier et tiendra les parties informées. En tout cas, la Présidence souhaite qu'il y ait un directeur adjoint pour la formation et un interlocuteur unique pour cette fonction, tandis que Benoît propose d'avoir trois co-directeurs de la formation.

REFERENTIEL ENSEIGNANTS 2024-2025		
Type d'activité	Equivalence en heures référentiel	Informations
Chef de département (Directeur/trice adjoint.e)	64	
Chargés de mission (+RI)	18	
Responsable de mention (à partir de 2 parcours et +)	9	
Responsable des relations IAE/Lycées	18	à partager
Responsable de la formation continue	24	
Responsable d'année de licence Économie Gestion	24	
Responsable de parcours licence	18	
Responsable licence professionnelle	18	
Responsable de parcours Master 1	18	
Responsable de parcours Master 2	18	
Coordination langues	9	
Coordination et encadrement des tuteurs	12	
Responsable D.U./C.U.	12/18	

M. Benoît JOURNE met aux voix :

<u>Résultat du vote :</u> les heures référentiel sont approuvées à l'unanimité des membres.

<u>Point 4</u> : Tarifs

Une demande de révision des tarifs concernant le BFE a été formulée, spécifiquement pour la licence professionnelle conseiller clientèle, afin de renégocier ces derniers dans des termes plus favorables.

Un problème de relation avec l'ESB a été soulevé, celle-ci pratiquant une concurrence déloyale qui a un impact sur les effectifs. La relation avec l'ESB est problématique, et une alerte stratégique a été envoyée par Nicolas Rautureau pour reprendre contact directement avec les banques, en contournant l'intermédiaire de l'ESB. Cela fait partie de la mission entreprise.

Benoît a rencontré la Banque de France afin de faire évoluer le format du colloque annuel.

Warning annoncé concernant la licence L3 Pro, il y a un nombre insuffisant de candidats.

Le master MSI souhaite faire évoluer ses tarifs.

U.F.R ou Service	Date de vote du conseil de composante	Objet	TARIFS HT N en €	TARIFS HT N-1 en €	Mode de tarification / Explications	Durée de validité
Tarifs Formation						
IAE de Nantes - Département STE	11/03/2025	Licence professionnelle Conseiller gestionnaire de clientèle // ESB // Alternance coût d'inscription	389,10 €	389,10 €	par alternant	à compter du 1er septembre 2024
IAE de Nantes - Département STE	11/03/2025	Licence professionnelle Conseiller gestionnaire de clientèle // ESB // Alternance - 255 heures	3 175,50 €	54700 / GROUPE	par alternant	à compter du 1er septembre 2024

M. Benoît JOURNE met aux voix :

<u>Résultat du vote :</u> les nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité des membres.

Point 5 : Subvention coup de pouce -Learning expedition 2025 MIND

Le projet est porté par Mathias et Rafael. Il a généralement lieu dans les pays nordiques, et cette année, il se déroulera à Athènes. Le "Coup de Pouce" ne concerne pas uniquement une formation spécifique. L'idée est d'assurer une couverture médiatique importante et de développer des outils utiles pour l'ensemble de l'Institut. Le dossier a été rempli avec sérieux.

Une demande de subvention de 3 000 € a été faite auprès de l'IAE, et Nantes Métropole a également été sollicitée pour une somme équivalente de 3 000 €. Le projet présente un bénéfice de 174 €, mais nous souhaitons modifier la présentation pour que le budget soit à l'équilibre (3 000 € - 174 €). Une alternative serait d'ajouter les 174 € en activité complémentaire (ex. : afterwork ou autre) et de revoir le budget en conséquence pour le présenter au CI. **Il est demandé à MIND de modifier le document en conséquence et de le remettre avant le 11 mars.**

Amaury Grimand : Le Master 2 MAE organise un colloque en mai et aurait besoin d'un budget pour le pot d'accueil lors de la table ronde. Par quel circuit doit passer cette demande ?

Benoît Journé : La demande doit passer par le responsable de département, puis par la direction. Est-ce que le colloque est ouvert à d'autres étudiants ? Il est important qu'une association soit impliquée. Si tel n'est pas le cas, le budget pourra être pris en charge éventuellement par le département. Sinon, ils doivent se rapprocher du BDE ou une autre association (comme Amina). Le Master MAE peut prendre contact avec ces associations pour monter un dossier. Le dossier peut être présenté au niveau du département, mais il doit ensuite passer en conseil d'Institut pour validation.

Céline Brochu soulève une interrogation concernant le "Coup de Pouce" transversal, la "Learning Expedition", ainsi que le colloque, serait-il possible de voter des lignes budgétaires et de clarifier les processus ?

M. Benoît JOURNE met aux voix :

Résultat du vote : la subvention est approuvée à l'unanimité des membres.

Point 6 : Maquettes et formations (vote)

Benoît Journé informe que les maquettes sont désormais disponibles sur Pronote. Trois blocs ont été remontés et nécessitent une attention particulière.

Il s'agit de modifications touchant la licence, le département Management et BFE. Il convient de souligner trois éléments importants, qui sont en lien avec les enjeux des maquettes, à savoir la suspension de trois formations :

- Deux dans le département Management : le M2PSS, piloté par Fabrice Clairfeuille, et le M2GOPASS, piloté par François-Charles Wolff ;
- Côté BFE, la suspension du Master Banque délocalisé au Vietnam.

Ces suspensions seront soumises au conseil de pôle pour validation.

Lisa Audrain : En ce qui concerne les suspensions, il existe une délibération type pour valider les décisions au sein des instances. Il est essentiel de mobiliser nos équipes pour justifier ces suspensions et ainsi accélérer leur traitement, en précisant bien l'année de référence.

Benoît : En exercice, nous allons procéder à une réactivation de la licence L3 Pro, initialement demandée en suspension. Ce processus illustrera ainsi la flexibilité des ajustements dans les deux sens.

Lisa : Il n'y a pas de problématique réglementaire ou de conformité, car la mention était toujours active. La suspension suivra la procédure habituelle, c'est-à-dire qu'une demande argumentée sera soumise et votée. La réouverture suivra un processus similaire, mais sans délibération type, simplement la réactivation de la formation.

Olivier Darné : À quel niveau ces délibérations ont-elles lieu ?

Lisa : Les délibérations se font au sein de deux instances : le Conseil d'Institut (pour avis) et le Conseil de Pôle (pour délibération). La procédure varie selon le degré d'implication de chaque instance. Les documents relatifs à la suspension doivent être créés par les départements et accompagnés d'un argumentaire de quelques lignes. Je vous transmettrai le modèle de document type pour faire la demande aux conseils.

Benoît : Concernant la licence, trois parcours sont concernés par les évolutions de maquettes :

- L1 parcours international,
- L1 parcours accompagné,
- L2 pour le reste des parcours.

Lisa a déjà reçu et survolé les éléments, mais aucun problème majeur n'a été observé pour l'instant. Elle reviendra dessus éventuellement après un examen plus approfondi.

Benoît expose comment répondre aux exigences, trois éléments sont essentiels dans l'argumentaire :

1. Respect des 1500 heures (alignement avec ce cadre),
2. Coefficients en conformité avec le guide de construction, incluant des multiples de 3,
3. Introduction d'un cours centré sur les enjeux environnementaux.

De plus, la structure de la maquette, avec les trois blocs (UE disciplinaire, UE transversale, et UE complémentaire), a été mise en place.

Lisa : Le travail réalisé pour reformater le nouveau gabarit est vraiment bénéfique. Nous discutons actuellement de l'autoévaluation de L'HCERES. Ce gabarit sera un document unique au format Excel qui répondra à plusieurs critères. Je vous remercie pour le temps et l'énergie investis. Nous avons également le Co-tech prévu pour 14h30 ce jour (jeudi 6 mars), où nous définirons le planning et l'organisation.

Nicolas Pistolesi : Il est étonnant que vous ayez reçu ce document hier, car nous l'avons envoyé il y a une semaine.

Benoît : Le circuit d'envoi n'est pas encore parfaitement défini, ce qui explique les délais parfois longs. Concernant la licence, un travail considérable a été effectué. Une demande a été formulée pour la licence d'information sur toutes les évolutions et l'infrastructure, accompagnée d'un fichier Excel. Le travail de secrétariat a été particulièrement lourd, c'est pourquoi j'ai demandé à Hélène Peroz de ne pas reproduire ce même travail pour les masters.

Lisa : Pour 2025, il n'y aura pas de changement. Un test a été réalisé avec une licence pilote l'année dernière. Nous avons pré-rempli les documents pour établir un bilan et pouvoir comparer les évolutions l'année suivante.

Nicolas : Nous avons bien reçu votre demande, mais notre délai était de trois jours !

Lisa : Vous avez jusqu'au 14 mars pour soumettre le fichier. N'hésitez pas à faire appel à moi si vous avez besoin d'aide.

Benoît : Sandrine Teissier s'occupe de ce dossier et pourrait revenir vers vous si nécessaire.

Florence Jacob : Pourquoi ne travaillons-nous pas sur des extractions de données réelles dans nos systèmes d'information ?

Lisa : Le document qui nous a été fourni provient des services de la DFRU. Le SI ne reflète pas exactement la réalité.

Benoît : Ce processus est perçu comme un surtravail.

Florence : Une grande partie des données est déjà saisie, car ce que vous demandez est un bilan des actions réalisées, un point de départ. Cette information est déjà disponible dans d'autres logiciels. Vous demandez également un fichier Excel qui devra être mis à jour, mais cela n'apportera pas plus de précision.

Benoît : Concernant le département BFE, pour le M1 APEME, il y a quelques demandes mineures : réintégration d'un EC et modifications des coefficients. Aucune modification majeure, pas d'augmentation des coûts. Ensuite, pour le chargé d'affaires en entreprise gestion des risques, trois cours ont été supprimés et le volume horaire redistribué entre les autres cours, simplifiant ainsi la maquette sans changement du volume total. Concernant le chargé de clientèle pro, les modifications sont plus lourdes : suppression d'UE, augmentation des heures d'anglais bancaire et remplacement d'une EC. Une partie de la méthodologie en clientèle professionnelle a été « dégagée », ce qui reflète un choix pédagogique visant à privilégier l'aspect opérationnel, au détriment de l'approche réflexive.

Olivier : Cela pourrait s'expliquer par une contrainte budgétaire.

Benoît : Concernant le département Management, un travail important a été effectué, notamment la fusion de deux masters en un, et la création d'un nouveau master en trois parcours distincts.

Florence : Nous pouvons traiter en parallèle le M1 MSI, RH et EAM, suite aux conseils de performance, retours du secrétariat et problèmes liés aux logiciels. La mutualisation compliquait la situation, notamment avec les bugs dans le système TIGRE. Il a donc été nécessaire de retravailler les maquettes pour clarifier la situation. Concernant le M2, les changements sont mineurs, principalement des ajustements d'intitulés.

Benoît : Concernant le M1 et M2 Homer, ayant pris la direction, j'ai passé la responsabilité à Arnaud Stimec, qui n'intervenait auparavant qu'en M2. Il est désormais important qu'il soit aussi responsable en M1, d'où les ajustements effectués.

Florence : Pour la Licence Pro, la maquette était initialement au-dessus des normes. Comme il s'agit uniquement d'alternants, il n'était pas possible de dépasser 450 heures, ce qui respecte les règles de suivi des alternants.

Amaury Grimand : Concernant la fusion des Masters avec 120 heures de cours, cette démarche regroupe deux anciens masters qui offraient des doubles compétences. Le rapprochement semble cohérent, afin de renforcer l'attractivité des parcours et permettre une orientation vers les masters 2 en management.

Lisa : Je souligne l'importance de créer cette nouvelle formation avec un nouveau code formation. Il est essentiel de bien anticiper cette fusion pour garantir le bon lancement de la formation. Voici le circuit : me faire parvenir pour centraliser toutes les demandes. Il faut donner les éléments de la maquette, le début de la formation et ensuite cela permet au SI de créer dans scolar-G.

Benoît : Peut-on techniquement fermer l'une des deux formations et garder l'autre comme support ?

Lisa : Cela dépend du SI. Je ne maîtrise pas totalement cette question, mais il est possible de demander l'ouverture sans fermer les deux autres formations.

Lisa : Il n'y a pas d'éléments bloquants pour l'instant. Pour avril, une plateforme sera mise à disposition pour déposer les maquettes. Chaque personne ayant une maquette à soumettre pourra l'ajouter sur la plateforme, facilitant ainsi le suivi et l'accès à l'information pour tous.

Florence : propose d'envoyer une lettre formelle au pôle et à Ronald Guillen, dans le cadre de sa mission de relation avec les pôles, afin de solliciter une simplification des modifications de maquettes, dans le but d'alléger les processus. Elle souligne qu'il est parfois nécessaire de mettre un terme à certaines démarches pour alléger la charge de travail.

M. Benoît JOURNE met aux voix :

Résultat du vote : les modifications de maquettes sont approuvées à l'unanimité des membres.

Point 7 : Calendrier 2025/2026 (vote)

Le calendrier a été élaboré par Hasan, François (examens), Anne-Françoise (responsable du planning) et Camille (fermeture administrative).

La pré-rentrée se tiendra le vendredi 29 août 2025, sur une demi-journée.

Frédéric Lussori : Lors de la rentrée 2024/2025, tous les participants étaient présents et cela s'est très bien passé le 30 août 2024, lors de la réunion de rentrée en droit dans le grand amphithéâtre E. Cette rencontre était particulièrement dynamique.

La fermeture administrative aura lieu du 24 décembre au soir jusqu'au 3 janvier 2026, et des congés obligatoires seront également prévus le vendredi 15 mai 2026.

Le calendrier présenté ne comporte ni logo, ni légende, ni l'année correspondante. Il sera donc nécessaire de retravailler ces éléments pour la présentation au Conseil d'Institut du 11 mars.

M. Benoît JOURNE met aux voix :

Résultat du vote : le calendrier est approuvé à l'unanimité des membres.

Point 8 : Eméritat M. HELLIER (vote)

M. Joël Hellier, Maître de conférences (classe exceptionnelle) à l'IAE de Nantes, membre du LEM-CNRS (Université de Lille) et membre associé du LEMNA (Université de Nantes), a pris sa retraite en septembre 2020. Toutefois, il maintient une activité de recherche intensive.

La demande d'éméritat a été adressée à l'établissement de rattachement. Cependant, M. Hellier étant rattaché à deux établissements (IAE Nantes et LEM-CNRS à Lille), un problème juridique se pose.

M. Hellier a fait une demande d'éméritat auprès de l'Université de Nantes après sa retraite.

En raison de sa double appartenance, il a également sollicité l'éméritat auprès de l'Université de Lille. Cependant, le service juridique de Lille a jugé sa demande non recevable.

Suite à cela, il a fait appel à la présidence de Lille, qui a recommandé de formaliser la demande d'éméritat auprès de Nantes et d'obtenir un rattachement au LEM-CNRS de Lille.

M. Joël Hellier demande officiellement l'éméritat auprès de l'Université de Nantes, en présentant un avis motivé du laboratoire lillois pour son rattachement à ce même laboratoire. Bien que sa situation soit complexe, il s'engage à continuer de mentionner ses deux rattachements dans ses publications. La demande a été favorablement reçue par le Conseil scientifique et **il est proposé au Conseil d'Institut et au Conseil Académique de valider cette demande pour une durée de 3 ans, sans prise en charge financière**.

M. Benoît JOURNE met aux voix :

<u>Résultat du vote :</u> la demande d'émeritat est approuvée à l'unanimité des membres uniquement pour une durée de 3 ans et sans prise en charge financière.

<u>Point 9</u> : Questions diverses

<u>Recrutements :</u>

- Espéro a été recruté en tant que RH de proximité. Toutes les questions RH doivent désormais passer par Espéro. Son bureau est au batiment Erdre RDC.
- Le recrutement pour le poste de Valérie Fiacre est en cours.
- Le recrutement pour le poste de PRAG : Baptiste Bahu, prévu pour la rentrée 2025. Le second poste de PRAG n'a pas abouti, donc une demande de LRU a été formulée.
- Le recrutement pour un poste de comptabilité et contrôle en licence est en cours, avec des missions également en formation continue pour le public adulte, notamment en anglais (384h).
- Un recrutement d'ATER pour un poste de MCF (suite à un couac administratif) est également en cours, avec l'intention de le reconduire l'année suivante.

<u>Audit Qualicert :</u>

L'audit Qualicert a très bien été réalisé. Les masters MOS et APEME ont bien remonté les éléments suivants : L'IFC a souligné que l'accès était facilité par le busway, et pour le reste, le Conseil de Performance recommande de rappeler les améliorations mises en place. Une analyse systématique des enquêtes auprès des étudiants sur leur perception des cours est essentielle pour le Conseil de Performance.

Cependant, la multiplication des sondages auprès des étudiants tend à complexifier les réponses obtenues. Il conviendrait donc d'optimiser ces enquêtes pour faciliter l'analyse.

Cérémonie de remise des diplômes :

La cérémonie des diplômes est reportée au 13 juin 2025, qui se tiendra dans l'amphithéâtre E en droit, suivie d'un cocktail devant l'IAE. Toutefois, il est regretté qu'aucun gala ne soit prévu à cette occasion.

Plan d'action de l'Institut :

Le plan d'action de l'Institut repose sur le projet de réorganisation des secrétariats, du club entreprise (pris en charge par Nicolas Rautureau), et sur le développement des relations avec le territoire. Nous souhaitons proposer aux membres du conseil d'Institut de venir travailler avec nous sur le développement du réseau avant le conseil en juin 2025.

Il est également proposé de renforcer les contacts avec Audencia, NAPF, FLCE, Polytech, et l'IUT pour mettre en avant les projets de l'Institut auprès de Nantes Métropole et de l'Université de Nantes.

Concernant les services prévisionnels, il est nécessaire de construire une cartographie des effectifs afin d'identifier les points de friction et d'élaborer une stratégie de révision des effectifs pour l'avenir.

Et pour finir par les relations internationales, des réflexions sont en cours concernant le renouvellement des accords, la signature de nouveaux accords, ainsi que la gestion des diplômes délocalisés, notamment en ce qui concerne la suspension du programme de master banque au Vietnam.

RDV mardi pour le CI

Nantes, le 10 mars 2025

Directeur de l'IAE Nantes – Economie & Management

Benoît JOURNE